

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 04 mai 2015

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ et Thierry UJMA, Vice-présidents

membres en fonction : 7

membres présents : 6

Dont représentés : 0

membres absents : 1

POINT n°1 : Réhabilitation des vestiaires de la piscine de Boulay – Marchés de travaux - Attribution

Monsieur le Vice-président informe le bureau que la consultation est arrivée à son terme. L'ouverture des plis a été effectuée. L'analyse des offres est terminée.

L'exposé du Vice-président entendu,

Après en avoir délibéré,

Vu les procès-verbaux d'ouverture des plis et le rapport d'analyse des offres

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

1) D'autoriser le Président à signer les marchés de travaux pour la réhabilitation des vestiaires de la piscine selon la répartition suivante :

- Lot 1 Gros Œuvre avec la société SDM Construction pour la somme de 24266 € HT,
- Lot 2 Cloisons Faux Plafonds avec la société KIS BAT Plâtrerie pour la somme de 14261,50 € HT
- Lot 3 Menuiseries Intérieures – Cabanes – Casiers avec la société Schreiber et Cie pour la somme de 56238,30 €
- Lot 4 Carrelage - Faiënce avec la société T2C Bâtiment pour la somme de 49300 € HT
- Lot 5 Peinture avec la société JD Travaux pour la somme de 2162,64 € HT
- Lot 6 Electricité avec la société ASCELEC pour la somme de 37573,62 € HT
- Lot 7 Chauffage Plomberie Sanitaires avec la société Schumann S.N. pour la somme de 18524,64 € HT

2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°2 : Assainissement – Conventions de servitudes pour le passage de canalisations

Monsieur le Vice-président informe le bureau que l'ancien SIAVN a passé de nombreuses conventions de servitudes pour le passage de canalisations d'assainissement au cours des différents chantiers menés. Cependant, ces conventions ont besoin d'être mises à jour et enregistrées au livre foncier.

L'exposé du Vice-président entendu,

2015B06 – 0405

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à signer les conventions de servitudes dont la mise à jour est nécessaire,
- 2) D'autoriser le Président à demander l'inscription au livre foncier des servitudes créées sur le périmètre de l'ancien Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Nied dans le cadre de conventions signées avec les propriétaires,
- 3) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°3 : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage – Travaux Impasse de l'Ecluse – Avenant 1

Monsieur le Vice-président informe le bureau que le projet est terminé mais que le montant final des travaux est plus important que prévu. Il y a donc lieu de signer un avenant pour arrêter le montant final des travaux qui sera facturé à la ville de Boulay, soit 16160,51 € HT.

L'exposé du Vice-président entendu,

Après en avoir délibéré,
Vu le projet d'avenant,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Vice-président à signer l'avenant 1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage concernant les travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales Impasse de l'Ecluse à Boulay,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

François TROMBINI,

Philippe SCHUTZ,

Thierry UJMA,

Franck ROGOVITZ,